



EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 9 avril 2018

Le Conseil Municipal, convoqué le 30 mars 2018, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET (à compter de la question n° 3), M. Frédéric ALLEMANN (jusqu'à la question n° 37 incluse), Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, Mme Claudine CAULET, M. Gueric CHALNOT, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, M. Clément DELBENDE, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL YASSA (à compter de la question n° 3), Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE (à compter de la question n° 3), Mme Karima ROCHDI (à compter de la question n° 3 jusqu'à la question n° 34 incluse), M. Dominique SCHAUSS, Mme Ilva SUGNY (jusqu'à la question n° 2 incluse), Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT (à compter de la question n° 3), Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN, M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE, M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire :

Mme Claudine CAULET.

Absents :

M. Eric ALAUZET (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Frédéric ALLEMANN (à compter de la question n° 38), M. Emile BRIOT, Mme Myriam EL-YASSA (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Christophe LIME, Mme Françoise PRESSE (jusqu'à la question n° 2 incluse), Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI (jusqu'à la question n° 2 incluse et à compter de la question n° 35), M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY (à compter de la question n° 3), Mme Anne VIGNOT (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Julien ACARD.

Procurations de vote :

M. Eric ALAUZET à Mme Catherine THIEBAUT (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Emile BRIOT à Mme Elsa MAILLOT, Mme Myriam EL-YASSA à Mme Marie ZEHAF (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Christophe LIME à M. Thibaut BIZE, Mme Françoise PRESSE à M. Cyril DEVESA (jusqu'à la question n° 2 incluse), Mme Rosa REBRAB à Mme Carine MICHEL, Mme Karima ROCHDI à M. Gueric CHALNOT (jusqu'à la question n° 2 incluse et à compter de la question n° 35), M. Rémi STHAL à M. Pascal CURIE, Mme Ilva SUGNY à M. Thierry MORTON (à compter de la question n° 3), Mme Anne VIGNOT à M. Anthony POULIN (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Julien ACARD à M. Philippe MOUGIN.

OBJET : 53 - Marché de travaux pour la réhabilitation du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie - Signature d'avenant

**Marché de travaux pour la réhabilitation
du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie
Signature d'avenant**

Rapporteur : Mme l'Adjointe THIEBAUT

	Date	Avis
Commission n° 5	28/03/2018	Favorable unanime (1 abstention)

I - Contexte

Le 8 juillet 2010, le Conseil Municipal a validé le programme de réhabilitation du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie.

Le 20 janvier 2015, une procédure d'appel d'offres a été lancée pour attribuer les marchés de travaux.

Les marchés ont été notifiés en octobre 2015 et les travaux sont en cours d'exécution.

Il convient aujourd'hui de conclure un avenant pour des travaux supplémentaires pour le marché n° 908309 - Cloisons Doublages Faux plafonds.

II - Travaux supplémentaires

En effet, des travaux supplémentaires sont commandés à l'entreprise titulaire du marché pour les motifs suivants :

- Aléas imprévus de chantier et demande du contrôleur technique,
- Proposition de modification du programme acceptée par la maîtrise d'ouvrage,
- Omission de prescription de la maîtrise d'œuvre dans le cahier des clauses techniques particulières.

Concernant le marché n° 908309 - **Cloisons Doublages Faux plafonds** attribué à l'entreprise SAS PERRIN d'un montant initial de 88 909 € HT, soit 106 690,80 € TTC, le montant de l'avenant n° 1 est de 12 237,05 € HT, soit 14 684,46 € TTC. Ainsi le nouveau montant du marché s'élève à 101 146,05 € HT, soit 121 375,26 € TTC. L'avenant introduit un écart de 13,76 %.

La Commission d'Appel d'Offres du 23 mars 2018 a donné un avis favorable sur la passation de ces avenants.

A l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions), le Conseil Municipal décide d'autoriser M. le Maire à signer l'avenant n° 1 au marché n° 908309 - Cloisons Doublages Faux plafonds dans le cadre des travaux pour la réhabilitation du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie pour un montant de 12 237,05 € HT, soit 14 684,46 € TTC, avec la société SAS PERRIN.

Pour extrait conforme,
Le Maire



Jean-Louis FOUSSERET.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 52

Contre : 0

Abstentions : 2

Ne prennent pas part au vote : 0

Préfecture du Doubs

Reçu le 17 AVR. 2018



Contrôle de légalité